



**Rapport des administrateurs de la
Ville de Rouen
Au sein de Rouen Normandie Aménagement**
(Article L1524.5 du CGCT)

Année 2017

Rouen Normandie Aménagement
Société Publique Locale
65 avenue de Bretagne
Immeuble Montmorency 2
76100 Rouen

Présentation de la société

Nom : SPL Rouen Normandie Aménagement

Siège social : 14 bis avenue Pasteur – Immeuble le Norwich – 76000 Rouen

Date de mise à jour des statuts : 29 juin 2015

Forme juridique : Société Publique Locale

Date de création : 20 septembre 2010

Durée : 99 ans

Objet :

La société a pour objet de réaliser, exclusivement pour le compte de ses collectivités actionnaires et sur leur territoire géographique, les actions ou opérations d'aménagement ayant pour objets de :

- Organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques,
- Favoriser le développement des loisirs et du tourisme,
- Réaliser des équipements collectifs,
- Mettre en œuvre un projet urbain, une politique locale de l'habitat,
- Lutter contre l'insalubrité,
- Permettre le renouvellement urbain,
- Sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels.

En outre, elle pourra également réaliser des prestations ayant pour objet le développement de projets culturels et touristiques, l'amélioration de l'habitat, la régénération urbaine, ainsi que toutes autres opérations d'intérêt général connexes aux différentes compétences ci-dessus définies

À cet effet, la société pourra passer toute convention appropriée, et effectuera toutes opérations mobilières, immobilières, civiles, commerciales, industrielles, juridiques et financières se rapportant à l'objet défini ci-dessus.

Elle pourra en outre réaliser de manière générale toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet et qui contribuent à sa réalisation.

Président : Monsieur Frédéric SANCHEZ

Directeur Général Délégué : Monsieur Rémi de NIJS

Conformément aux dispositions de l'article L 1524.5 du CGCT, le rapport des administrateurs de la Ville de Rouen au sein du Conseil d'Administration de Rouen Normandie Aménagement, présenté au conseil municipal du 15 octobre 2018, a pour objet de rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2017.

A cet effet, il analyse les points suivants :

I - VIE SOCIALE

- 1- Rappel des séances du Conseil d'administration, des assemblées générales et des données concernant le capital de la société
- 2- Mouvements intervenus au cours de l'exercice au sein du personnel
- 3- Liste des mandats ou fonctions exercées par les mandataires sociaux durant l'exercice
- 4- Délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale du Conseil dans le domaine des augmentations de capital
- 5- Prise de participation (Article 233-6 du Code de Commerce)
- 6- Tableau des filiales (Article 233-15 du Code de Commerce)

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE

- 1- Liste des opérations en cours au 31/12/2017
- 2 - Données chiffrées
- 3 - Commentaires

III - RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2017

- 1 - Bilan et comptes de l'exercice
 - 2- Le résultat
 - 3- Affectation des résultats
 - 4- Capitaux propres
 - 5- Situation des fonds propres sur l'année 2017, prévisions 2018
- Annexe - Résultats des cinq derniers exercices

I - VIE SOCIALE

1- Rappel des séances du Conseil d'administration, des assemblées générales et des données concernant le capital de la société

A - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises en 2017. Au cours de ces deux séances, les principales décisions prises et informations données ont été les suivantes :

- **20^{ème} séance tenue le 28/04/2017**

Préparation d'une Assemblée Générale Ordinaire : Contrôle analogue par les élus sur les résultats de l'exercice 2016, approbation des comptes de l'exercice 2016 et de l'affectation du résultat, approbation des rapports de gestion et du commissaire aux comptes sur les comptes 2016, Approbation du rapport du conseil et des textes des résolutions à présenter à l'assemblée générale Ordinaire.

Examen de la proposition de la société en vue de conclure avec la ville de Petit Quevilly une opération en mandat pour réaliser la rénovation thermique du groupe scolaire Henri Wallon Autorisation donnée au Directeur Général Délégué de signature des documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Examen de la proposition de la société en vue de conclure avec la ville de Petit Quevilly une opération en mandat pour réaliser la rénovation thermique du groupe scolaire Chevreul Gay Autorisation donnée au Directeur Général Délégué de signature des documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Examen des plans de financement prévisionnels des opérations Ecoquartier Flaubert et Seine Sud ; autorisation donnée au Directeur Général Délégué de solliciter les subventions, de signer les conventions financières et toutes pièces nécessaires à leur mise en œuvre, notamment dans le cadre du Pacte Métropolitain d'Innovation, du Contrat de Métropole 2014-2020, du Programme d'Investissement d'Avenir - Ville de Demain et du Programme Opérationnel FEDER 2014-2020.

Examen et décision d'adhésion à la charte Ecoquartier pour l'opération d'ensemble comprenant les Bords de Seine et la ZAC Flaubert, réception du « label Ecoquartier – étape 1 » et décision d'engagement à utiliser son logo sur tout support de communication relatif à l'Ecoquartier. Autorisation donnée au Président de signer la charte avec les représentants des villes de Rouen et de Petit Quevilly.

Examen du déménagement de la SPL dans les locaux du PCC de la Métropole et décision de maintien au sein de l'immeuble Montmorency II.

Examen du protocole d'accord avec la SCI médicale Grand Mare et autorisation donnée au Directeur Général Délégué de signature des documents nécessaires à sa mise en œuvre sous réserve de renégocier la participation du géomètre a minima de la prise en charge de 50% des frais d'avocat et au mieux d'augmenter sa quote-part de participation.

Décision de ne plus adhérer à la Fédération des EPL.

- **21^{ème} séance tenue le 27/11/2017**

Examen et accord sous réserve de la délibération des collectivités actionnaires sur la prise de participation des villes de Grand-Quevilly et Notre Dame de Bondeville au capital social de la SPL

Approbation de la modification du règlement des achats de la SPL

Décision de transfert du siège social du 14 avenue Pasteur à Rouen (76000) au 108 allée François Mitterrand à Rouen (76100), à compter du 30 juin, transfert soumis à ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire

Examen du budget actualisé 2017 et du budget 2018. Approbation du budget 2018 présenté.

Examen du PMT 2018-2021 et de son plan d'action sur trois axes : renforcement de la capacité d'action de la SPL, la densification des relations avec les partenaires de la SPL, l'adaptation de la mise en œuvre de la 3^{ème} phase du PMT à l'environnement. Autorisation de mise en œuvre du PMT 2018-2021.

Examen de la vente de l'immeuble Saint Gilles à la SEMRI au prix de 1 300 000€. Autorisation donnée au Directeur Général Délégué de réaliser les formalités nécessaires.

Examen du contentieux sur le terrain cédé à la Poste / SCI Réseau (compromis signé en 1999 par Rouen Seine Aménagement) dans lequel subsiste une somme s'élevant à 174 882.22 euros dans les comptes de la société. Décision de solliciter l'avocat pour s'assurer que toute diligence a été apportée à l'issue du jugement de la cassation pour procéder au règlement des sommes dues. Sur la base d'une note circonstanciée de l'avocat, cette dette sera alors considérée comme prescrite et la somme sera reversée au compte de l'opération Technopole du Madrillet.

Examen de la proposition de la société en vue de conclure avec la Métropole une opération en AMO pour réaliser une étude foncière en vue d'identifier les terrains susceptibles de porter des zones d'activité économique. Autorisation donnée au Directeur Général Délégué de signature des documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Examen de la proposition de la société en vue de conclure avec la Métropole une opération en AMO pour réaliser une opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain. Autorisation donnée au Directeur Général Délégué d'arrêter avec l'État, la Métropole Rouen Normandie et la ville d'Elbeuf sur Seine le cadre contractuel de l'intervention de la SPL.

B – ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale s'est réunie une seule fois en 2017 :

- **Assemblée Générale Ordinaire du 19/06/2017**
Approbation des comptes clos au 31/12/2016 faisant ressortir un bénéfice de 365K€ affecté pour la somme de 347K€ au compte report à nouveau et 18K€ au poste réserve légale. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées. Quitus entier et sans réserve aux administrateurs et commissaire aux comptes. Désignation du commissaire aux comptes pour réaliser la mission légale de contrôle des comptes de la SPL qui portera sur les exercices 2017 à 2022.

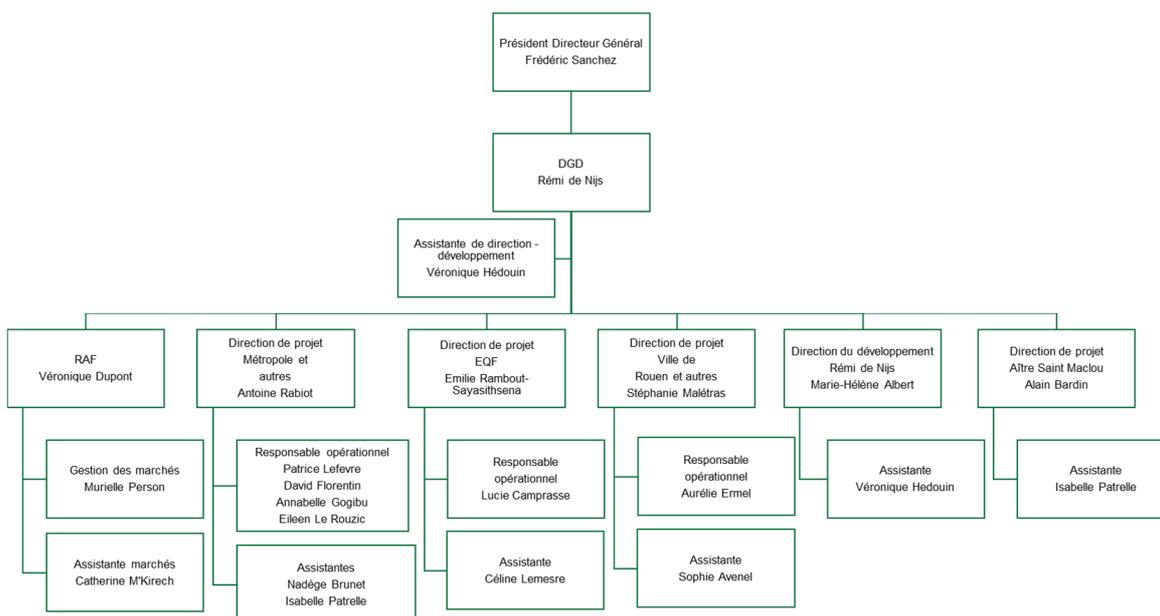
C - CAPITAL DE LA SOCIETE et DIRIGEANTS

La composition de l'actionariat et du Conseil d'Administration de la société au 31 décembre 2017 est récapitulée ci-après :

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	%	Représentants permanents au Conseil d'Administration
Collectivités Locales	150 000	100.00 %	
Métropole Rouen Normandie (anciennement la CREA)	100 000	66.67 %	M. Frédéric SANCHEZ M. Yvon ROBERT M. André DELESTRE Mme Françoise GUILLOTIN M. Cyrille MOREAU M. Dominique AUPIERRE
Ville de Rouen	36 445	24.30 %	Mme Christine RAMBAUD
Ville de Petit-Quevilly	6 975	7.5 %	Mme Charlotte GOUJON
Ville de Cléon	4 650	3.10 %	M. Alain OVIDE
Ville d'Elbeuf Sur Seine	930	0.62 %	Mme Caroline TOUTAIN
Ville de Saint Aubin les Elbeuf	1 000	0.66 %	M. Jean-Marie MASSON

L'effectif de la SPL s'élève à 20 personnes réparties comme suit

- Direction / Développement : 3
- Administratif et financier : 3
- Opérationnel : 14



2- Mouvements intervenus au cours de l'exercice au sein du personnel

En 2017, pour pallier dans un premier temps l'absence d'un premier responsable opérationnel en longue maladie puis en mi-temps thérapeutique, la société a recruté en contrat à durée déterminée (7 mois) un responsable d'opérations, lequel s'est vu titularisé pour anticiper le départ prévu en février 2018 du premier responsable opérationnel.

En 2017, sont également intervenus en contrat à durée déterminée :

- un responsable d'opérations expert immobilier pour intervenir ponctuellement sur le dossier Ecoquartier macro-lot Rondeaux et sur le dossier de construction du CESI sur la ZAC du Madrillet (à temps partiel 8 mois)
- un responsable d'opérations pour pallier un surcroit temporaire d'activité opérationnelle lié au projet de développement urbain sur la ZAC de la Grand Mare (10/2016 à 01/17)
- un responsable d'opérations pour pallier un surcroit temporaire d'activité opérationnelle sur l'Ecoquartier Flaubert pour la mission « labellisation Ecoquartier » (08-09/17)
- une assistante opérationnelle pour pallier un congé maladie d'une assistante opérationnelle (1 semaine)
- une assistante Marchés pour pallier un surcroit temporaire d'activité découlant de la gestion des marchés via MarcoWeb (12/16 – 01/17)

Une mise à disposition ponctuelle du personnel de Rouen Normandie Aménagement au profit de la SEMRI MR a été mise en place avec les personnels suivants :

- le Directeur de Développement
- le Responsable de Développement
- le Responsable Administratif et Financier
- un Directeur opérationnel
- une assistante vie sociale
- un Responsable de gestion des Marchés
- un responsable d'opérations
- une assistante opérationnelle
- une assistante Marchés

3- Liste des mandats ou fonctions exercées par les mandataires sociaux durant l'exercice 2017

Frédéric SANCHEZ	<ul style="list-style-type: none"> - Président de la Métropole Rouen Normandie - Président Directeur Général de la SPL Rouen Normandie Aménagement - Administrateur de la SEMRI
Yvon ROBERT	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Rouen Normandie Aménagement - Administrateur de Rouen Park Auto - Président SPL Rouen Normandie Stationnement - Président de Rouen Habitat - Administrateur de la SEMRI - Administrateur de Logiseine
André DELESTRE	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Rouen Normandie Aménagement
Françoise GUILLOTIN	<ul style="list-style-type: none"> - Administratrice de Rouen Normandie Aménagement - Administratrice de la SEMRI - Administratrice de SAIEM Elbeuf sur Seine - Administratrice de la SA HLM RE
Cyrille MOREAU	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Rouen Normandie Aménagement
Dominique AUPIERRE	<ul style="list-style-type: none"> - Administratrice de Rouen Normandie Aménagement - Administratrice de Rouen Normandie Stationnement - Administratrice de la SA HLM Foyer du Toit Familial
Christine RAMBAUD	<ul style="list-style-type: none"> - Administratrice de Rouen Normandie Aménagement - Administratrice de Rouen Normandie Stationnement - Administratrice d'Immobilière Basse Seine - Administratrice de Rouen Habitat - Administratrice du MIN de Rouen

Charlotte GOUJON	<ul style="list-style-type: none"> - Administratrice de Rouen Normandie Aménagement - Administratrice de Seine Habitat - Administratrice de Logirep - Assistante communication MNH Group
Alain OVIDE	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Rouen Normandie Aménagement - Administrateur de Rouen Normandy Invest - Administrateur du MIN de Rouen
Caroline TOUTAIN	<ul style="list-style-type: none"> - Administratrice de Rouen Normandie Aménagement - Administratrice de la SAIEM Elbeuf - Administratrice de REE
Jean-Marie MASSON	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Rouen Normandie Aménagement - Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie - Administrateur du Foyer Stéphanois
Rémi de NIJS	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général Délégué de Rouen Normandie Aménagement - Président Directeur Général de la SEMRI

4- Délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

Etat néant

5- Prises de participation (Article 233-6 du Code de Commerce)

Etat néant

6- Tableau des filiales (Article 233-15 du Code de Commerce)

Etat néant

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN 2017

1- Liste des opérations en cours au 31 décembre 2017

Type Juridique	Désignation	Donneur d'ordre
Concessions d'aménagement	6000 - Ecoquartier Flaubert	Métropole Rouen Normandie
	6005 - Plaine de la Ronce	Métropole Rouen Normandie
	6006 - Moulin IV	Métropole Rouen Normandie
	6007 - Halage Isover	Métropole Rouen Normandie
	6010 - Elisa Lemonnier (Sigre)	Métropole Rouen Normandie
	6012 - Sablonnière - Cotoni	Métropole Rouen Normandie
	6034 - Rouen Innovation Santé	Métropole Rouen Normandie
	6802 - Technopole du Madrillet	Métropole Rouen Normandie
	6810 - Berges de l'Etang	Ville de Cléon
	6009 - Petit Quevilly Village	Ville de Petit-Quevilly
	6030 - Parc Saint Gilles	Ville de Rouen
	6035 - Luciline	Ville de Rouen
6804 - Châtelet Lombardie	Ville de Rouen	
Conventions publiques d'aménagement	6033 - Grand Mare	Ville de Rouen
Mandat de réalisation	5001 - Bords de Seine	Métropole Rouen Normandie
	5004 - Voiries Petit-Quevilly	Métropole Rouen Normandie
	5809 - Centre de loisirs	Ville de Cléon
	5003 - Salle de sports Henri Wallon	Ville de Petit-Quevilly
	5006 - Groupe scolaire Henri Wallon	Ville de Petit-Quevilly
	5007 - Groupe scolaire Chevreul Gay	Ville de Petit-Quevilly
5804 - Lotissement Hautes Noales	Ville de Saint Aubin les Elbeuf	
Assistance à maîtrise d'ouvrage	7006 - Camille Randoing - Etude	Métropole Rouen Normandie
	7009 - Reconversion Aître St Maclou phase 2	Métropole Rouen Normandie
	7010 - Réhabilitation cœur Métropole	Métropole Rouen Normandie
	7013 - Inventaire des fonciers	Métropole Rouen Normandie
	7068 - OPAH RU n° 2 Elbeuf	Métropole Rouen Normandie
	7069 - Caserne Neufchâtel	SNI - Cloture
7008 - Ecole Pierre et Marie Curie	Ville de Cléon	
Gestion	8830 - Immeuble de bureaux Saint Gilles	Rouen Normandie Aménagement - SPL
	8861 - Pôle Delta	Rouen Normandie Aménagement - SPL

2- Données chiffrées 2017 et prévisions 2018

Le tableau ci-après indique d'une part les dépenses et les recettes constatées en 2017 ainsi que leur situation de trésorerie au 31/12/2017, à l'issue des appels de fonds de fin d'année. D'autre part, il récapitule les prévisions 2018 issues des bilans actualisés au 31/12/2017.

CHIFFRES OPERATIONS SPL en K€, TTC

Intitulé	2016	Activité 2017					Prévisions 2018				
	Trésorerie au 31/12/2016	Dépenses	Recettes	Mobilisations	Amortiss.	Trésorerie au 31/12/2017	Dépenses	Recettes	Mobilisations	Amortiss.	Trésorerie au 31/12/2018
Concession	9 830	14 951	7 172	6 000	2 839	7 882	18 174	15 294	4 410	2 592	7 627
Métropole Rouen Normandie	7 442	7 446	2 289	3 950	1 400	6 094	11 685	8 221	3 310	950	6 326
Ecoquartier Flaubert	780	3 563	103	3 300	-	1 612	4 225	2 800	1 250	-	2 484
Elisa Lemonnier	126	1 157	902	650	-	525	1 422	1 007	360	250	41
Halage Isover	153	34	14	-	-	131	2 117	800	1 300	-	188
Moulin IV	711	767	42	-	-	17	508	200	400	-	136
Plaine de la Ronce	1 165	423	1 205	-	1 000	1 121	1 615	1 251	-	450	439
Rouen Innovation Santé	2 911	341	-	-	-	2 627	604	162	-	-	2 250
Sablonnière	311	113	-	-	-	211	123	-	-	-	106
Cotoni	59	3	-	-	-	58	28	-	-	-	33
Technopole ZAC du Madrillet	1 226	1 047	23	-	400	173	1 043	2 001	-	250	650
Ville de Cléon	224	90	-	-	-	134	45	-	-	-	91
Berges de l'Etang	224	90	-	-	-	134	45	-	-	-	91
Ville de Petit Quevilly	- 99	2 545	-	2 050	170	- 403	2 436	2 170	1 100	-	282
Petit Quevilly Village	- 99	2 545	-	2 050	170	- 403	2 436	2 170	1 100	-	282
Ville de Rouen	2 215	4 835	4 883	-	1 269	2 057	4 008	4 903	-	1 642	929
Châtelet - Lombardie	1 395	1 826	2 288	-	930	1 252	362	454	-	942	331
Luciline	499	2 650	2 067	-	-	656	3 328	3 364	-	-	595
Parc Saint Gilles - Bilan de clôture	91	22	372	-	339	107	17	-	-	-	-
Grand Mare	230	338	156	-	-	42	301	1 085	-	700	3
Opération en clôture (TUP)	48	35	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ZAC de la Hauteville - Bilan de clôture	48	35	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mandat	493	1 120	1 373	-	-	914	5 659	5 676	-	-	621
Métropole Rouen Normandie	196	579	839	-	-	472	2 805	2 789	-	-	372
EQF - Bords de Seine	187	568	708	-	-	340	2 538	2 544	-	-	277
Voiries Petit Quevilly	-	11	131	-	-	123	267	245	-	-	95
Substances militaires - Bilan de clôture	9	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-
Ville de Petit Quevilly	- 13	489	529	-	-	170	2 854	2 888	-	-	59
Salle de sports Henri WALLON	- 13	469	429	-	-	79	2 357	2 432	-	-	19
Groupe scolaire Henri Wallon	-	13	50	-	-	45	296	286	-	-	27
Groupe scolaire Chevreul Gay	-	7	50	-	-	46	201	170	-	-	12
Ville de Cléon	190	0	-	-	-	190	-	-	-	-	190
Centre de loisirs de Cléon / école maternelle	190	0	-	-	-	190	-	-	-	-	190
Ville de Saint Aubin les Elbeuf	120	51	4	-	-	83	-	-	-	-	-
Lotissement Hautes Novales	120	51	4	-	-	83	-	-	-	-	-

Le tableau met en évidence l'accroissement de l'activité de la société en 2017 et 2018 consécutif d'une part à la notification à la SPL de nouvelles opérations et, d'autre part, au passage en phase opérationnelle des concessions

Les nouvelles opérations notifiées en 2017 sont les suivantes :

Mandats de réalisation :

- Rénovation du groupe scolaire Henri Wallon notifié par la ville de Petit Quevilly le 13/09/2017
- Rénovation du groupe scolaire Chevreul Gay notifié par la ville de Petit Quevilly le 13/09/2017

Prestations d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

- Mission OPCU notifiée par la ville de Cléon le 27/04/2017
- Assistance au porteur du projet d'implantation du CESI notifié par la Métropole le 30/05/2017
- Inventaire des fonciers sur le territoire de la Métropole notifié par la Métropole le 13/10/2017

Les résultats des cinq derniers exercices sont communiqués dans l'annexe aux comptes annuels au 31/12/2017 de la SPL Rouen Normandie Aménagement, ci-jointe.

2.1. Les dépenses d'opérations pour l'exercice 2017 :

- ont été réalisées en mandat : 1 120 K€ TTC
- ont été réalisées en concession : 14 951 K€ TTC

2.2. Les recettes d'opérations pour l'exercice 2017 :

- ont été réalisées en mandat : 1 373 K€ TTC
- ont été réalisées en concession : 7 172 K€ TTC

2.3. Trésorerie :

- un total de trésorerie au 31/12/2017 d'un montant de 8 248K€.

2.4. L'endettement de la société sur emprunts et court terme à fin 2017 :

Le capital restant dû au 31/12/2017 s'élève à 4 206 778 €.

2.5. Délais de règlement :

Il est précisé que les délais de règlement des factures fournisseurs sont :

- de 30 jours dans le cadre des mandats conformément au Code des marchés publics
- de 30 jours également pour les factures relatives au fonctionnement de la société
- de 30 jours pour les factures de société

Factures reçues et émises en 2017 non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	<i>O jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	<i>O jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	1608					19	114					2
Montant cumulé des factures concernées TTC	14 308 256,95	14 366,01	12 301,11	0,00	14 963,47	41 630,59	2 931 809,95	0,00	26 258,82	0,00	0,00	26 258,82
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	99,71%	0,10%	0,09%	0,00%	0,10%	0,29%						
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année							99,11%	0,00%	0,89%	0,00%	0,00%	0,89%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

3- Commentaires

En 2017, les principaux faits marquants sont, par type de cadre juridique de contrat et opérations, les suivants :

CONCESSIONS et CONVENTIONS PUBLIQUES D'AMENAGEMENT :

Concession Ecoquartier Flaubert

L'année 2017 a été marquée, d'un point de vue opérationnel, par le démarrage des travaux des voiries anticipées. Ces travaux sont préalables aux travaux de réalisation des raccordements définitifs au Pont Flaubert réalisés par la DREAL.

La coordination interchantiers s'est poursuivie avec les différents MOA (RNA, DREAL, T4, émissaire EU, GPMR). Les études relatives à la mise en œuvre des remblais sur l'îlot B se sont achevées et l'entreprise Bouygues TP a été retenue pour la mise en œuvre de ceux-ci courant 2018. D'un point de vue commercial, les échanges avec Linkcity sur l'îlot B – Jean Rondeaux se sont poursuivis, permettant de fixer le programme du macro-lot et d'envisager la signature d'une promesse de vente au premier semestre 2018.

Concession Moulin IV

En 2017, les trois-quarts du foncier ont été acquis auprès de la Métropole. Le permis d'aménager a été obtenu et purgé, la consultation relative aux marchés de travaux a été lancée.

La commercialisation de l'opération reste suspendue au projet de RENAULT.

Concession Plaine de la Ronce

L'année 2017 a permis de poursuivre les négociations foncières, les études de mise en œuvre d'une signalétique de Parc en lien avec la Métropole. Les études d'aménagement, la passation des marchés de travaux pour la réalisation du giratoire sur la route de Neufchâtel ont été menées. Les travaux ont également été engagés. Les échanges avec la DRAC ont été menés concernant les futurs diagnostics archéologiques à entreprendre sur les zones à aménager Phase 2 et 3. En termes de commercialisation deux ventes et deux compromis ont été signés.

Concession Rouen Innovation Santé

L'année 2017 a été marquée par l'achèvement de la tranche travaux n°2 des espaces publics (prolongement de la rue Curie et son raccordement sur la route de Lyons), l'achèvement de l'aménagement piétonnier le long des bords de l'Aubette et l'aménagement d'un parking provisoire pour le personnel du CHU sur l'îlot H (35%). D'un point de vue commercial, les promoteurs ont manifesté leur intérêt pour l'îlot A de la ZAC entraînant la désignation et la programmation d'un compromis de vente pour cet îlot au T4 2018 en parallèle de la poursuite de la commercialisation des îlots.

Concession Elisa Lemonnier (ex-SIGRE)

L'année 2017 a permis l'obtention des autorisations loi sur l'Eau, Etude d'impact et Permis d'Aménager nécessaires à la réalisation du projet. La dépollution des sols a été effectuée et les travaux de terrassement ont pu être engagés. La commercialisation de la zone a été poursuivie et a conduit à approcher de nombreux prospects et à engager des études de faisabilité. La coordination avec la Métropole en vue de la construction du crématorium a été poursuivie. La première phase d'acquisition du foncier a été réalisée pour permettre l'engagement des travaux d'aménagement.

Concession LE HALAGE

Il a été procédé au dépôt du dossier loi sur l'eau et d'une note complémentaire. La maîtrise d'œuvre d'exécution a été désignée, le dossier de subvention a été déposé auprès de la Région et de l'Etat (FSIL). L'ordonnance d'expropriation a été obtenue et un accord de prix a été trouvé avec St Gobain. Toutefois, une simulation hydrogéologique a été réalisée afin de démontrer l'influence du site sur le captage de la Chapelle (en lien avec la pollution ammonium).

Concession SABLONNIERE-COTONI

En 2017, concernant la négociation foncière, la discussion avec la SNCF s'est poursuivie (surface, prix), un contact positif a été noué avec la SCI Sablonnière, un accord a été confirmé avec l'entreprise BONO.

Il a été procédé au dépôt du dossier loi sur l'eau et d'une note complémentaire.

La décision de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale du 07/12/17 de soumettre à évaluation environnementale la procédure de mise en compatibilité du PLU d'Oissel amène à intégrer cette modification dans le cadre du PLUi et de reporter la mise en œuvre de l'opération y compris le dossier de DUP à l'horizon 2020.

Concernant la rue Cotoni, Les propriétaires concernés ont été rencontrés (refus de vente de 2 propriétaires sur 3) amenant à redéfinir un plan d'aménagement.

Concession Technopole du Madrillet et Extension

L'année 2017 a permis l'acquisition du foncier portant le projet Parc du Madrillet situé au nord de l'extension de la ZAC et de retenir le promoteur ADIM à l'issue d'un appel à projet en vue de développer un pôle de vie et d'activités.

Le plan masse ainsi que les orientations d'aménagement de la ZAC d'extension ont été précisés avec la Métropole. Concernant la ZAC initiale, l'aménagement de la Rue Hooke a pu être finalisée. Egalement les études de conception des derniers secteurs à développer AD2 et AD7/8 ont été engagés ainsi que l'aménagement des abords du CFA Lanfry. L'assistance Maîtrise d'Ouvrage auprès du CESI a permis de retenir le projet architectural à développer et à engager les études de conception.

Concession Petit Quevilly Village

L'année 2017 a permis d'acquérir le foncier auprès de la ville de Petit Quevilly nécessaire à la réalisation d'une première phase d'aménagement de la ZAC. Les travaux d'aménagement de la ZAC ont été engagés. Les études d'avant-projet d'aménagement de la place de l'hôtel de Ville et des voiries adjacentes à la ZAC ont été menées et validées. Les travaux de démolition des anciens Abattoirs ont été engagés par l'EPFN.

En termes de commercialisation, un compromis de vente avec le promoteur Adim a été signé en vue de la réalisation d'un programme immobilier de 65 logements sur l'îlot V4. Les échanges avec les différents promoteurs et bailleurs Logéal, Seine Habitat, PFN ont été poursuivies en vue de réaliser les programmes immobiliers sur les îlots V1 à V3 ainsi que le V8.

Concession Berges de l'Etang

En 2017, il a été procédé au dépôt du dossier loi sur l'eau et d'une note complémentaire.

Les modalités de commercialisation de la première tranche de la ZAC ont été finalisées avec EUROPEAN HOMES. Le plan de financement a été optimisé notamment par un phasage plus fin compte tenu des réflexions en cours dans le cadre du PNRU : l'opération est suspendue.

Concession Châtelet Lombardie

L'année 2017 fut marquée par la dernière année opérationnelle de la concession avec la réalisation des programmes travaux suivants : aménagements des proches abords des immeubles Rousseaux et Curie sur le Châtelet et la restructuration des espaces publics autour des équipements de la ville (Centre de loisirs, écoles et crèche Rose des vents). L'achèvement de ces programmes permettront ainsi de clôturer les opérations ANRU dite de 1ère génération, de percevoir les soldes de subventions associés en 2018 et clôturer ainsi la concession au 31/12/2018.

Convention publique d'aménagement Grand Mare

L'année 2017 a permis de poursuivre la pré-clôture administrative de l'opération, l'activité se recentrant désormais autour de la gestion et la commercialisation de l'immeuble ALPHA dont la cession en tant que bien de retour à l'autorité concédante a été repoussée au S2 2018.

Concession Luciline

L'année 2017 a été marquée par la livraison de la 2è phase d'aménagement des espaces publics (prolongement du Mail A. Putman et création en partie de la venelle Charlotte Perriand) autour des immeubles Vauban, Calys et Vista (îlot C1.C2). Une optimisation du traitement des terres impactées des espaces publics par la mise en place d'une gestion des terres excavées sur la Presqu'île Rollet a permis de générer une économie de 84K€ pour l'autorité concédante. L'accompagnement de l'EPFN au sein des différents programmes de démolitions nécessaires sur la ZAC s'est poursuivi par la clôture de la convention Fonds Friches et la mise en place de la convention Quais Ouest au programme de réalisation programmé en 2018.

Une évaluation à mi-parcours a été menée par la ville de Rouen dans le cadre d'un partenariat avec le CEREMA autour des thématiques suivantes : Biodiversité, qualité et usages des espaces extérieures et performance énergétique des bâtiments. Les conclusions ont été délivrées fin 2017, des adaptations de projet à prévoir dès 2018. D'un point de vue commercial, la parcelle KW 405 (îlot F1) a été cédée par l'aménageur au profit de la SCCV LUCILINE au T1 2017, la signature du compromis de vente de l'îlot A2 (parcelle KW 334) réalisée au profit de Bouygues Immobilier. La vente de ce terrain permettant la réalisation d'un programme de 74 logements et 1000m² d'activités est à prévoir dès 2018.

Concession Parc Saint Gilles

L'année 2017 a été marquée par l'achèvement de la commercialisation de cette opération entraînant en 2018 sa clôture effective (rétrocession foncière à prévoir)

MANDATS :

Mandat de réalisation Bords de Seine :

L'année 2017 a été marquée par la finalisation des études relatives à l'aménagement de la seconde phase de la Presqu'île Rollet, côté Bassin au Bois. La consultation en marché public s'est tenue fin 2017. Les travaux démarrent début 2018 et vont se dérouler sur l'ensemble de l'année 2018, en vue d'une livraison pour la prochaine Armada, prévue en juin 2019.

Mandat de réalisation de la salle de sport Henri Wallon

L'année 2017 a permis de démarrer les travaux de la salle de sport. La démolition, désamiantage, déplombage et reprises des éléments structurels ont été réalisés. La création des aménagements PMR et du nouveau parvis d'entrée ont débutés.

Mandat de réalisation des voiries Petit Quevilly

L'année 2017 a permis de valider le plan de circulation du quartier de l'hôtel de ville. La consultation de maîtrise d'œuvre a pu être lancée et le prestataire a été retenu en fin d'année. Des premières études géotechnique, recensement des réseaux ont été réalisés sur les rues.

Mandat de réalisation : rénovation du groupe scolaire Henri Wallon

L'année 2017 a permis de retenir après consultation le maître d'œuvre, le contrôle technique, le CSPS

Mandat de réalisation : rénovation du groupe scolaire Chevreul Gay

L'année 2017 a permis de retenir après consultation le maître d'œuvre, le contrôle technique, le CSPS

Mandat de réalisation du groupe scolaire et activités périscolaires de Cléon

Décalage des travaux compte du projet NPNRU à l'étude

Mandat de réalisation des Hautes Noyales

L'année 2017 a permis de préparer la clôture de l'opération

ASSISTANCES A MAITRISE D'OUVRAGE :

Reconversion de l'Aître Saint Maclou

En 2017, après validation du diagnostic et du premier chiffrage sur esquisse, la maîtrise d'œuvre réalisa successivement l'APS, l'APD, le PRO et le DCE en relation étroite avec la Drac et après validation du maître d'ouvrage des différentes options de restauration et des programmes d'occupation à intégrer. Ceci permit d'aboutir au lancement de la consultation des entreprises fin novembre et à une analyse des offres début 2018.

En parallèle : le groupement des céramistes retenu pour occuper l'Aître précisait son programme qui fut présenté et validé, ce qui a permis d'intégrer les besoins en découlant dans le programme de travaux. Un cahier des charges fut établi pour le lancement d'un appel à candidatures visant à retenir un exploitant pour la partie salles d'expositions et restauration, cet appel à candidature a été lancé fin d'année.

Habitat privé (Réhabilitation Cœur de Métropole) - études préalables

Il a été repéré 42 parcelles localisées sur le secteur sauvegardé de Rouen susceptibles de bénéficier du dispositif Malraux. Les échanges avec les différents contacts ont été analysés dans un rapport qui conclut à une forte dureté foncière sur ce secteur (aucun contact ne souhaite vendre) et à des préconisations (dispositif de veille, actions de communication et d'accompagnement).

OPAH RU

L'année 2017 a été marquée par la fin de l'opération OPAH RU 2. L'évaluation de l'opération par l'Anah et par un cabinet externe a démontré des résultats très positifs avec le dépassement des objectifs (110%). La reconduction d'une nouvelle OPAH-RU dans la dynamique de la précédente a été conclue et engagée.

Mission OPCU – NPRU Cléon

Suite à la signature du protocole de préfiguration pour le NPNRU en janvier 2017, la ville de CLEON a confié à la société une mission d'OPCU et d'appui technique au chef de projet sur la durée du protocole (18 mois). L'année 2017 fut marquée par la désignation des prestataires, le lancement puis le suivi des études à mener sous la MOA de la ville de Cléon dans le respect du planning général du protocole

Caserne de Neufchâtel

L'année 2017 a permis la poursuite des levées des réserves et le solde de DGD des marchés d'entreprises

GESTION :

Immeuble Saint Gilles

L'occupation de l'immeuble Saint Gilles n'a pas varié dans le courant de l'année 2017 : étaient locataires le Pôle de proximité Plateaux Robec, Pôle Emploi et le groupe de radios NRJ. L'avenant de prolongation du bail NRJ a été signé.

L'immeuble Saint Gilles a été proposé à la vente auprès de la SEMRI. Le CA du 27 novembre 2017 a donné un avis favorable à cette acquisition.

Pôle Delta

L'occupation du Pôle Delta n'a pas varié dans le courant de l'année 2017 : 6 des 7 locaux sont occupés par des PME artisanales ou des bureaux d'études et de conception. Le local vacant B7 a été partiellement endommagé début mai par l'incendie accidentel d'un véhicule stationné devant la façade. L'EPF Normandie propriétaire a diligenté les opérations d'expertise qui ont permis de programmer les travaux de réparation.

La ville de Rouen a par ailleurs obtenu l'accord de l'EPF Normandie pour prolonger de 2 ans la convention de portage de l'immeuble. La mission de Rouen Normandie Aménagement devra se prolonger de la même durée.

Perspectives 2018 :

CONCESSIONS et CONVENTIONS PUBLIQUES D'AMENAGEMENT :

Concession Ecoquartier Flaubert

L'année 2018 sera marquée, d'un point de vue opérationnel par le démarrage au second trimestre des travaux de remblais qui se poursuivront jusqu'en 2019. Ces travaux sont préalables à la construction des bâtiments sur le macro-lot Rondeaux B. La coordination interchantiers se poursuivra avec les différents MOA (RNA, DREAL, T4, émissaire EU, GPMR).

Les études relatives au canal bleu seront menées courant 2018 en vue d'une consultation en marché public début 2019 et d'un démarrage des travaux après l'Armada de juin 2019. D'un point de vue commercial, les échanges avec Linkcity sur l'îlot B – Jean Rondeaux se poursuivent avec la signature d'une promesse de vente début 2018 et le dépôt du PC mi 2018.

Concession Moulin IV

En 2018, il est prévu de procéder à l'acquisition du foncier restant de la zone.

Les marchés de travaux ont été attribués. Il reste à mettre en œuvre les mesures de protection relatives à la découverte exceptionnelle. Il est attendu l'arbitrage de la Métropole fin septembre sur le lancement des travaux d'aménagement ou la vente du foncier à RENAULT dans le cadre de l'implantation d'un écosystème.

Concession Plaine de la Ronce

L'année 2018 permettra d'engager les diagnostics et travaux de fouilles archéologiques sur les phases 2 et 3 de la ZAC. Les études d'aménagement de ces deux zones seront également engagées après désignation du maître d'œuvre. Le giratoire sur la route de Neufchâtel sera livré afin de permettre la réalisation des travaux de prolongement de la ligne de transports F1. Les pré-études en vue de la réalisation de l'ouvrage d'art de franchissement de l'A28 seront poursuivies avec la Métropole. Les travaux de pose d'une signalétique du parc et de finitions des voiries autour des îlots urbanisés seront réalisés. Enfin 4 cessions de terrains devraient être réalisées pour la construction d'immeubles de bureaux.

Concession Rouen Innovation Santé

L'année 2018 sera consacrée aux études d'implantation d'Orthodynamica sur l'îlot A. Elle sera également marquée par la reprise des études de requalification de la Route de Lyons au programme de réalisation programmé début 2019.

Concession Elisa Lemonnier (ex SIGRE)

L'année 2018 permettra la démolition des deux bâtiments existants sur site par l'EPFN, la poursuite et la fin des travaux d'aménagement de la zone ainsi que l'acquisition totale du foncier. La commercialisation de la zone se concrétisera par la signature des compromis et la vente d'un lot. Le chantier du Crématorium débutera, il sera la première construction de la zone.

Concession HALAGE ISOVER

Le dossier de réalisation a été approuvé, il reste à obtenir l'autorisation dossier loi sur l'eau. Le PRO sera finalisé et les marchés de travaux seront attribués en 2018. Il convient d'établir les recommandations (ammonium) en phase travaux permettant de protéger le captage de la Chapelle. Il est prévu l'acquisition du foncier et le lancement d'une première tranche de travaux (dépollution).

Concession SABLONNIERE-COTONI

En 2018, il est prévu de trouver un accord de prix avec la SNCF, d'acquiescer le micro foncier de l'entreprise BONO (entrée de la ZAC) et de poursuivre la discussion engagée avec la SCI Sablonnière. Il est attendu l'autorisation dossier loi sur l'eau. Il sera procédé à la désignation d'une maîtrise d'œuvre d'exécution et à l'état des lieux de la bande boisée. La maîtrise d'œuvre a été désignée, il convient d'établir un nouveau plan masse et de valider celui-ci par les deux communes et la Métropole.

Concession Technopole du Madrillet et Extension

L'année 2018 permettra de retenir le projet architectural avec le promoteur ADIM pour le projet immobilier sur la ZAC d'extension. Les acquisitions foncières complémentaires au développement de la zone seront engagées. Les études d'aménagement du secteur AD2 seront poursuivies et les autorisations administratives loi sur l'eau seront obtenues. Les procédures de désignation des entreprises en charge des travaux seront engagées. Concernant le Secteur AD7/8 les études de conception seront menées en partenariat avec la métropole et les services de l'Etat. L'assistance Maîtrise d'Ouvrage auprès du CESI sera poursuivie et la cession du foncier opérée.

Concession Petit Quevilly Village

L'année 2018 permettra de poursuivre les travaux de dépollution de la ZAC et plus particulièrement sous les anciens Abattoirs après démolition par l'EPFN.

La première phase du parc derrière l'hôtel de ville sera livrée permettant de promouvoir une nouvelle image du quartier et de favoriser la commercialisation des programmes immobiliers. Les premiers actes de ventes seront signés et les premières constructions sur la ZAC seront engagées. Enfin les travaux de la place de l'hôtel de ville et de la rue Jacquard seront engagés.

Concession Berges de l'Etang

En 2018, sont attendus l'autorisation dossier loi sur l'eau et l'arbitrage de la Ville sur le lancement de la 1ère tranche ou bien le gel ou encore l'abandon de la ZAC au regard des arbitrages à rendre dans le cadre du NPNRU.

Convention publique d'aménagement Grand Mare

L'année 2018 est l'année dite de « clôture ». Elle est tributaire de la fiabilisation du planning de cession de l'immeuble d'entreprises Alpha.

Concession Châtelet Lombardie

En 2018, il est prévu de clôturer l'opération sur le plan opérationnel.

Concession Luciline

D'un point de vue opérationnel, l'année 2018 sera marquée par le démarrage et la livraison de programmes de constructions des îlots B, F1, A2 et J et la finalisation des espaces publics attenants. Le lancement d'une consultation promoteur-architecte pour l'îlot D1, la signature du compromis de vente de l'îlot F2 auprès de la SCCV LUCILINE îlot F Rouen (Atome) et la poursuite des études de programmation et du planning de commercialisation des îlots M et H sont à prévoir en 2018.

Concession Parc Saint Gilles

En 2018 devra être opérée la rétrocession foncière à la ville de Rouen et la clôture de l'opération.

MANDATS :

Mandat de réalisation Bords de Seine :

L'année 2018 sera marquée par la réalisation des travaux d'aménagement de la seconde phase de la Presqu'île Rollet, côté Bassin au Bois. Les travaux démarreront avec la démolition des estacades dès le mois d'avril 2018, et se poursuivront avec la démolition des quais et la réalisation de berges en gabions plantés. Livraison de l'espace public pour la prochaine Armada, prévue en juin 2019 (ouverture au public après l'armada).

Mandat de réalisation de la salle de sport Henri Wallon

Le remplacement de la charpente et de la couverture de l'ensemble du gymnase seront réalisés sur le premier trimestre 2018. S'en suit l'intervention des corps d'états secondaires. La livraison du gymnase est prévue en septembre 2018.

Mandat de réalisation des voiries Petit Quevilly

L'année 2018 permettra de réaliser les études de conception et de retenir les entreprises en charge des travaux. Le démarrage des travaux débutera en fin d'année par la rénovation de la rue Pierre Corneille.

Mandat de réalisation : rénovation du groupe scolaire Henri Wallon

L'année 2018 permettra de réaliser de réaliser les études de conception et de retenir les entreprises en charge des travaux. Les travaux seront également engagés.

Mandat de réalisation : rénovation du groupe scolaire Chevreul Gay

L'année 2018 permettra de réaliser de réaliser les études de conception et de retenir les entreprises en charge des travaux. Les travaux seront également engagés.

Mandat de réalisation du groupe scolaire et activités périscolaires de Cléon

En 2018, seront rendus les arbitrages de la Ville sur le lancement de l'opération ou son abandon au regard de ceux à rendre dans le cadre du NPNRU

ASSISTANCES A MAITRISE D'OUVRAGE :

Reconversion de l'Aître Saint Maclou

Attribution des marches de travaux après analyse des offres seuls 2 lots infructueux ont dû être relancés sans pour autant compromettre le démarrage des travaux de restauration en Mai 2018.

Avant le démarrage des travaux, sur demande de la Drac, il fut lancé un marché pour le suivi archéologique du sous-sol et du bâti, l'équipe retenue devant elle aussi être opérationnelle début Mai. Enfin l'appel à candidature pour l'exploitation de la partie restauration et l'exposition sera analysé pour permettre au jury de retenir en Mai un futur gestionnaire avec lequel une convention d'occupation sera mise au point.

Caserne de Neufchâtel

L'année 2018 permettra de clôturer l'opération.

OPAH RU

L'année 2018 permettra le lancement de l'OPAH RU 3 sur le territoire de la ville d'Elbeuf avec la signature de la convention entre tous les partenaires (ANAH, Département, Métropole, Ville...). Une vingtaine de logements feront l'objet des premiers dossiers déposés.

Mission OPCU – NPRU Cléon

L'année 2018 sera marquée par la signature de la convention ANRU entraînant le démarrage du programme opérationnel du programme de renouvellement urbain de la ville.

GESTION :

Immeuble Saint Gilles

L'année 2018 sera marquée par le départ de Pôle Emploi qui emménage dans une agence réalisée par le groupe Treuil sur un terrain adjacent. Le Pôle de Proximité Plateaux Robec prendra possession des surfaces libérées par Pôle Emploi dans le cadre d'un avenant au bail signé en 2015.

La SEMRI acquerra l'immeuble au cours du 1er semestre 2018.

Pôle Delta

L'année 2018 sera consacrée à la recommercialisation des locaux vacants. Les travaux du local B7 devraient s'achever fin mars ; le local A1 sera également disponible à cette date, le locataire ayant cessé son activité. L'avenant de prolongation de la convention tripartite EPF Normandie, Ville de Rouen, Rouen Normandie Aménagement sera régularisé.

III - RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2017

1- Bilan et comptes de l'exercice 2017

Le bilan de la Société arrêté au 31 décembre 2017 répond aux exigences comptables.

RESULTAT 2016 - 2017 en milliers d'euros

	2016	2017
Charges	1 839	1 884
Produits	2 204	2 253
Résultat net	365	369

Le résultat net de l'exercice 2017 s'établit à 369 K€.

Par rapport aux résultats de 2016, on constate une évolution de +4K€.

Le modèle économique de la SPL est désormais stabilisé.

2- Le résultat

Le résultat net s'établit à + 368 778.46 euros

Rouen Normandie Aménagement a engagé en 2015 auprès de la Direction des Finances Publiques de Bercy une demande d'agrément pour le transfert des déficits de la Rouen Seine aménagement, absorbée par TUP le 30/06/2015.

La société a reçu de Bercy le 1er décembre 2016 la décision d'agrément qui ouvre droit au report des déficits de Rouen seine aménagement sur les résultats de Rouen Normandie Aménagement à hauteur de 2 538 301 €. Le solde du report de déficit s'établit donc après impact du résultat fiscal de l'exercice à :

	en €
Report de déficit au 31/12/2014 SPL	64 257
Droit au report des déficits de la SEM	2 538 301
Droit au report des déficits au 31/12/2015	2 602 558
Résultat fiscal 2015	304 613
Résultat fiscal 2016	382 625
Résultat fiscal 2017	323 425
Solde du report de déficit au 31/12/2017	1 591 895

Dans ces conditions, le résultat de la société n'est pas imposé.

3- Affectation des résultats

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice de 350 339.54 euros au compte report à nouveau et 18 438.92 € au poste réserve légale.

4- Capitaux propres

Ils s'élevaient à 1 976 733 € au 31 décembre 2016.

Au 31/12/2017, ils s'élèveront à 2 345 512 € après affectation du résultat.

5- Situation des fonds propres sur l'année 2017, prévisions 2018

Sur la base du budget prévisionnel 2018 approuvé le 27 novembre 2017, le résultat prévisionnel de l'exercice 2018 s'établit à 349 K€ ce qui porterait les fonds propres à 2 695 K€ au 31/12/2018.

en K€	2014	2015	2016	2017	prév. 2018
Capital social	550	550	550	550	550
1ère augmentation		380	380	380	380
2ème augmentation			570	570	570
Total capital social	550	930	1 500	1 500	1 500
Réserve légale	42	42	47	65	83
Autres réserves et report à nouveau	50	22	65	412	762
Résultat de l'exercice	72	91	365	369	349
Fonds propres	571	1 042	1 977	2 346	2 695

Annexe - Résultats des 5 derniers exercices

 Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	550 000,00	550 000,00	930 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Nombre d'actions ordinaires	55 000,00	55 000,00	93 000,00	150 000,00	150 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	701 193,00	672 245,00	14 237 759,00	16 254 508,60	6 891 296,99
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	9 909,00	-75 243,00	-891 165,00	1 290 249,11	-625 321,80
Impôts sur les bénéfices	3 598,00	-3 598,00			
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	6 311,00	-71 645,00	90 969,00	365 224,99	368 778,46
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	-9,58	8,60	-4,17
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,11	-1,30	0,98	2,43	2,46
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés		2	18	24	19
Montant de la masse salariale	13 166,00	191 437,00	558 562,00	906 376,93	962 571,99
Montant des sommes versées en avantages sociaux	4 258,00	79 032,00	243 554,00	414 205,10	421 864,43